

Compte-rendu du Comité technique de l'Administration centrale

du 20 septembre 2018

**Le dialogue social est de plus en plus difficile avec l'administration.
Des règles différentes à chaque étage du Millénaire. Aucune volonté de la part
des directions de travailler ensemble et d'harmoniser les procédures.**

Prime informatique

L'administration s'est engagée à régulariser les dossiers des agents qui n'ont pas encore touché leur prime informatique et dont la bascule n'a pas été intégrée au RIFSEEP. Le Secrétariat général s'est engagé à ce que le rappel des primes dû soit versé avant la fin de l'année et ce, de manière rétroactive.

N'hésitez pas à nous transférer vos dossiers non régularisés à ce jour.

RIFSEEP et CIA

RIFSEEP : Seuls 20% des agents n'auraient pas reçu leur notification individuelle, tout devrait être régularisé d'ici la fin de l'année. Selon les responsables du Secrétariat général, il n'y aurait que très peu de recours. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

CIA : L'UNSa SG-AC a demandé à ce que le CIA soit attribué de façon proportionnelle à tous les agents de centrale, quelle que soit la catégorie, en fonction de l'évaluation professionnelle comme le prévoit le texte... Encore faudrait-il que le manager ait pris le temps de réaliser l'évaluation !.

Ces deux indemnités doivent être expliquées clairement à tous les agents.

Charte des temps

Alors que c'était une promesse faite aux représentants du personnel pour accompagner le déménagement de 2015 et améliorer les conditions de travail des agents, les responsables du Secrétariat général ont souligné la difficulté de mise en œuvre de la charte des temps. En effet, selon l'administration, comme beaucoup d'agents ne feraient pas leurs horaires, la mise en place d'une charte des temps et d'un système de contrôle des horaires (badgeuse) obligerait à remettre de l'ordre dans le fonctionnement du ministère... Il semblerait que cela leur fasse peur.

Il va pourtant bien falloir réactualiser le ROTT (règlement de l'organisation du temps de travail) qui date de 2002 et que les directions travaillent vraiment ensemble !

Contractuel

Les responsables du Secrétariat général ont indiqué la mise en place d'un référentiel commun pour le recrutement et la gestion des agents contractuels. Il y aura donc enfin une harmonisation des pratiques des directions. Une circulaire est également en cours d'élaboration pour fixer les cadres de gestion des contractuels en CDI.

Télétravail

Pour les télétravailleurs, il est primordial, tant pour les managers que pour les agents, de suivre la formation « obligatoire » qui permet d'éviter les écueils comme le sentiment d'isolement, la rupture collective...